

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°1
du Mardi 18 Octobre 2022

◆ **Présents :**

Directeur : CHENAL Marc

Enseignants : BRIERE Florine, DOUBLET Mathieu, FAUDEMER Laurence, FAVALESSA Nathalie, GERGAUD Cécile, NATIVELLE Céline, SAYAH Nadia, SIMON François, THORAVAL Amélie

Représentants des parents : BLANCHAIS Aurore, DUPUIS Gwenael, JOLY Julie, LANGLOIS Anthony, LOUVEAU Caroline, MAMBERTA Mathieu, TREVEL Laetitia, VILLEROY Nicolas.

RASED : MORIN Claire (Psychologue de l'E.N)

Conseillère municipale : /

DDEN : CHAUVIN Joël

Personnel de la Mairie : GAUMONT Martine (référente). MJC 17 B : MARIE Emilie.

◆ **Excusées** : ROCHEFORT Emilie (Cons municipale), HOFFMANN Aline (coordonnatrice), CECIRE Zoé, HUARD Virginie, TAMION Nathalie (Enseignantes), CARDINALE Delphine (P d'E)

ORDRE du JOUR :

- 1) **Fonctionnement du Conseil d'école** : Résultats des élections, Fonctionnement du Conseil ;
- 2) **Vie scolaire** : effectifs et organisation scolaire, règlement intérieur, projets pédagogiques 2022-23 ;
- 3) **Dispositifs** : RASED, Activités pédagogiques complémentaires, Mercredis éducatifs, programme pHARe de lutte contre le harcèlement ;
- 4) **Sécurité et équipement** : Protocole sanitaire, Qualité de l'eau, Exercices de sécurité, Travaux demandés – réalisés ;
- 5) **Questions diverses** ;

1. FONCTIONNEMENT du CONSEIL d'ECOLE :

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont été organisées uniquement par correspondance.

Deux listes de candidats avaient été déposées : liste **M. Mamberta** (4 noms) et liste **FCPE** (6 noms). Les résultats des élections du 7 octobre 2022 sont annoncés : 330 inscrits sur les listes électorales, 189 votants ; 18 bulletins blancs ou nuls. Taux de participation : **57 %**.

- 171 suffrages exprimés : **94 pour la liste FCPE** et **77 pour la liste M. Mamberta**.

Parents élus :

Liste FCPE : 5 sièges

(**Titulaires** : Blanchais A. / Cardinale D. / Joly J. / Langlois A. / Trevel L. - **Suppléants** : El Feky S.)

Liste **M. Mamberta** : 4 sièges

(**Titulaires** : Dupuis G. / Louveau C. / Mamberta M. / Villeroy N.)

Fonctionnement du Conseil d'école :

Le règlement intérieur du conseil d'école est présenté et adopté à l'unanimité. Le rôle du conseil d'école est expliqué.

Trois Conseils d'École sont programmés cette année : M 18/10/2022 – J 09/02/2023 – L 19/06/2023

L'ordre du jour est établi par le directeur et sur proposition des membres (mail envoyé 5 jours avant). Le compte-rendu est affiché à l'entrée de l'école, transmis aux membres du conseil et mis en ligne sur le blog : <https://ecolejeanmoulin.etab.ac-caen.fr>

2. VIE SCOLAIRE :

Effectifs et organisation pédagogique :

Les effectifs actuels sont de **196 élèves** répartis dans 8 classes et 1 regroupement Ulis (11 élèves). Suite à la fermeture de classe décidée en 2022-23, la moyenne est de 23,1 élèves par classe (sans Ulis). Une légère baisse d'effectifs est constatée mais elle semble se stabiliser : 2020 => 233 élèves – 2021 => 203 élèves – 2022 => 196 élèves.

L'organisation pédagogique des classes a été exposée : quatre classes en double niveau ont été constituées (2 CPCE1, 1 CE2CM1 et 1 CM1CM2).

Le conseil d'école déplore le départ de M. Fosset (fermeture) et son remplacement de « dernière minute » par M. Doublet en raison du maintien de la quotité de décharge pour la direction d'école.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative : personnels, parents et élèves, partenaires.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le blog et envoyé de façon dématérialisée à toutes les familles.

Projets pédagogiques :

a) Ecole & Cinéma :

7 classes sont inscrites cette année : CPCE1, CPCE1, CE2, ULIS, CE2CM1, CM1, CM2. Elle assisteront à la projection de 3 films au cours de l'année, au cinéma Lux. Une somme est allouée par la ville pour couvrir une partie des transports, le reste est pris en charge par la coopérative.

b) Quart d'Heure Lecture, Chorales, Conseil des élèves :

Les projets habituels inscrits au projet d'école sont reconduits : **Quart d'Heure Lecture** organisé tous les jours de 13h30 à 13h45 dans toutes les classes, organisation de **chorales** par classe ou par niveau et spectacle choral en fin d'année, **conseil des élèves** regroupant les 2 délégués élus de chaque classe...

c) PES décoration des préaux :

Un Projet Educatif Scolaire a été déposé auprès de la ville pour les classes de CP, CPCE1, CE2, ULIS, et une subvention de 2415 € a été obtenue. Il vise la décoration des préaux Cycle 2 à l'aide de fresques, réalisées avec le partenariat de l'artiste D. Onraed, céramiste. Le projet a été complété par une extension en sciences afin de travailler sur les pigments naturels : un financement complémentaire a été obtenu auprès de lamap (500 €). Des visites du musée des Beaux-Arts et du musée de Vieux-la-Romaine seront organisées dans le cadre du projet. Un déplacement est aussi prévu à Vire, chez D. Onraed pour assister à la cuisson des œuvres réalisées.

d) Projet Moby :

Le projet Moby, travail sur les circulations douces et les accès à l'école, a été lancé en 2021-22 avec les classes de CE2. Ce projet est prévu sur 2 années scolaires ; il va être poursuivi avec les classes de CE2CM2 et de CM1. L'association du Papillon Noir est venue le 14/10 afin de mettre en scène une sortie théâtralisée dans le quartier avec les 2 classes...

e) Classe de découverte :

Une classe de découverte est à l'étude pour la classe de CM1CM2 de Mme Sayah : séjour de 3 jours au mois de mai au centre PEP du Cap Fréhel. Le budget prévisionnel est en cours d'élaboration. Le financement sera assuré par la coopérative de l'école, par l'association de parents d'élèves qui a été sollicitée et par les familles. Une réunion de présentation du projet sera organisée le 08/11 afin de recueillir un accord de principe des parents d'élèves de la classe.

f) Les parents élus interviennent pour soutenir l'organisation de classes de découverte. L'équipe pédagogique rappelle que l'organisation d'un tel projet nécessite un engagement important de l'enseignant (responsabilité, préparation, encadrement) et une adhésion de toutes les familles...

g) Projet Hérissons avec le CPIE :

La classe de CM1CM2 de L. Faudemer va mener un projet sur l'environnement en partenariat avec le CPIE : réalisation de nichoirs pour les hérissons.

h) Liaison CM2-Sixième :

Les actions menées dans le cadre de la liaison CM2-6ème seront renouvelées. La classe de CM2 (F. Simon & F. Brière) et la classe de CM1CM2 (N. Sayah & Z. Cécire) vont participer au cross du collège organisé le Jeudi 20/10/2022.

Coopérative :

Les comptes de la coopérative ont été approuvés par Mme Louveau et transmis à l'OCCE. Ils sont consultables à l'école sur simple demande. M. Simon est le mandataire de la coopérative.

3. DISPOSITIFS ELEVES en DIFFICULTE :

RASED (Présentation de C. Morin psychologue de l'E.N):

Un Réseau d'Aides et de Soutien aux Elèves en Difficulté intervient en appui des enseignants de l'école. Il est constitué d'une psychologue : C. Morin, d'une enseignante Maitre E : E. Flament, et d'un enseignant Maitre G.

Mme Morin, psychologue, intervient sur 17 écoles mais son bureau est situé dans l'école élémentaire Jean Moulin. Elle intervient sur demande des parents (appel au standard de l'école) ou sur demande des enseignants. Elle siège aux réunions d'ESS, pour les élèves reconnus en situation de handicap.

Mme Flament est une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique. Elle intervient principalement auprès des élèves de Cycle 2 (CP, CE1, CE2) de l'école à raison de 2 demi-journées par semaine.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires en petits groupes, sont organisées :

- sur la pause méridienne, soit avant le repas pour les élèves de Cycle 3, soit après le repas pour les élèves de Cycle 2, ou
- juste après la classe, de 16h20 à 17h. La durée effective d'activités est d'environ 30 min.

Elles sont programmées sur 15 semaines de l'année, à raison de 2 séances par semaine. La programmation des séances varie selon les classes. Les APC permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou une aide au travail personnel ; elles sont dispensées par l'enseignant de la classe, en groupes réduits.

M. Chenal présente le tableau d'organisation des APC pour l'école...

Mercredis Educatifs :

Le dispositif lancé en septembre 2019, par la ville de Caen et la dsden, est reconduit. L'objectif est d'apporter un soutien éducatif pour la réussite des élèves : soutien scolaire le matin (gratuité), découverte culturelle et sportive l'après-midi (payant). Des groupes de 10 élèves au maximum sont constitués sur proposition des enseignants.

L'école Jean Moulin est site d'accueil pour 4 écoles.

Sur l'école, 3 groupes (CE1, CE2, CM) ont été constitué pour le premier trimestre, période d'octobre à décembre 2022. 19 élèves sont accueillis dans les 3 groupes.

Protocole pHARe de lutte contre le harcèlement :

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Un nouveau protocole a été élaboré pour l'ensemble du groupe scolaire Jean Moulin : une cellule constituée d'enseignants et de personnels du rased a été prévue. Le traitement d'une situation de harcèlement sera basée sur l'organisation d'entretiens individuels avec les protagonistes et sur la recherche de solutions associant les élèves.

Ce protocole pHARe concerne toutes les écoles de l'académie.

L'école organisera des activités de sensibilisation des élèves à cette thématique lors de la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 10 novembre 2022. Les classes de Cycle 2 vont exploiter un album (Maël, le roi des bêtises) sur cette thématique. Les élèves de Cycle 3 vont travailler à partir d'un jeu de l'oie sur le harcèlement et dans le cadre de débats réglés.

4. SECURITE et EQUIPEMENT :

Protocole sanitaire :

Le niveau « socle » du protocole est activé depuis la rentrée : accueil de tous les élèves sans port du masque.

Plusieurs cas confirmés ont été signalés depuis la rentrée dans différentes classes.

A chaque fois, un isolement de 7 jours est prévu et une information des familles de la classe est réalisée par le directeur (mot d'information dans le cahier et mail aux parents). Un seul autotest peut être obtenu en pharmacie (mot erroné à modifier).

Qualité de l'eau :

Un test de la qualité de l'eau effectué le 26/09 a entraîné la suspension de la consommation de l'eau du réseau dès le 26/09 au restaurant scolaire et le 27/09 sur l'ensemble du groupe scolaire. M. Chenal a informé tous les parents par mails dès le jeudi 29/09. Une information écrite a été diffusée par la ville le 06/10.

M. Chenal pointe un retard dans la diffusion des informations aux familles. La panne occasionnée par la cyberattaque a perturbé l'organisation de cette communication par les services municipaux. Les parents souhaitent que l'information des familles soit effectuée plus rapidement en de telles circonstances.

Une seconde analyse a permis de lever la suspension de la consommation le 11/10/2023 : pas d'identification d'une bactérie. C'est le manque de lisibilité des résultats qui a conduit à l'arrêt de la consommation, par précaution.

Cyberattaque :

Le réseau informatique de la ville a subi une cyberattaque le lundi 26 septembre. L'accès Internet est suspendu et les communications sont fortement perturbées.

Dans l'attente du rétablissement des mails, il est nécessaire d'appeler Mme Gaumont pour la fréquentation du restaurant scolaire. Les facturations de la restauration scolaire seront transmises avec retard.

Travaux :

- Réalisés :

- Cablage IP de l'ensemble du groupe scolaire. Mise en service initialement prévue le 23/11 mais reportée ;
- Peinture de la cage d'escalier et de l'entrée côté bureau direction : fait cet été ;
- Pose de la main courante pour le self avec réfection de la dalle : fait cet été ;
- Démolition du bâtiment de la MJC : en cours mais stoppé ; sera finalisée pendant les vacances d'automne ;

- Demandés :

- Déplacement du portillon d'accès à la cour arrière : dangereux – courrier transmis à la ville : non fait ;
- Abri vélos : l'aménagement d'un local couvert est réclamé. Le parc actuel est trop petit et il n'est pas couvert ;

- Aménagement de l'espace arrière : le terrain arrière ressemble plus à un terrain vague. L'élue Mme Rochefort a été sollicitée par les parents élus au conseil d'école. Une réflexion est en cours et des propositions seront présentées après la démolition du bâtiment.

3. QUESTIONS DIVERSES :

Enquête DDEN sur les sanitaires dans les écoles :

M. Chauvin, dden, présente les résultats d'une enquête de la fédération nationale des DDEN sur les sanitaires scolaires parue en septembre 2022. Elle a été lancée afin de dresser un état des lieux et afin de faire évoluer la qualité des équipements. Plus de 4000 écoles ont répondu à l'enquête nationale.

Les résultats de l'enquête ont été transmis à la ville de Caen. Douze points ont été mis en évidence : accessibilité, séparation des toilettes garçons / filles, respect des conditions d'hygiène, sol antidérapant, ... Pour l'école élémentaire, la qualité des toilettes est préoccupante.

Alimentation restaurant scolaire :

Les parents relaient des demandes d'autres parents au sujet de la fabrication des repas et au sujet des approvisionnements en produits bio. Mme Gaumont expliquent que les repas du groupe scolaire sont fabriqués dans une cuisine centralisée, acheminés en barquette inox et réchauffés sur place. Les approvisionnements respectent le cahier des charges national et vont même largement au-delà : 50% de produits bio et 25% de produits labellisés.

Procès-verbal établi le 07/1/2022

Secrétaire de séance : **Mme JOLY Julie**



Directeur : **M. CHENAL**

